

l'emploi, de sorte que, le 1^{er} septembre 1767, il écrivait à sa sœur, madame de Landrieff, lui donnant connaissance de cette décision. Le 22 avril suivant, madame Landrieff lui répond de Paris : “ Je pensais laisser cette ville au printemps ; le sort de mon mari n'étant pas encore fixé, je dois y passer l'été. Landrieff a reçu du ministre une lettre qui lui donne bon espoir. Nos enfants sont toujours au nombre de deux ; la petite fille que j'ai eue au mois d'août dernier est morte à mon grand regret. Pierre-Paul parle souvent de vous et de sa cousine Lilique. ”

M. de Landrieff était alors âgé de cinquante-six ans et sa femme de trente-six.

Le 27 février 1769, le chevalier de Repentigny parle de Landrieff qui est toujours à Paris, s'y trouvant mieux qu'en province. À son tour, Landrieff écrit le 30 mars de cette même année, félicitant Joseph-Gaspard de Léry d'avoir été nommé grand-voyer de la province de Québec ; il ajoute qu'on lui a proposé de l'envoyer à Sainte-Lucie mais qu'il a refusé, car “si je ne puis trouver de l'emploi en France, je renoncerai au service”, conclut-il.

Par une lettre d'un fils de Joseph-Gaspard de Léry datée du 10 juin 1776, on voit qu'il a passé l'hiver en Touraine, chez sa tante Landrieff. Le même jeune homme écrit le 29 mars 1777 que M. et madame Landrieff qui sont à leur maison de campagne près de Tours, font bâtir pour avoir plus d'espace à leur disposition. Le 16 mars 1775, il écrit de Tours à sa mère : “ J'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer : M. de Landrieff est mort. Il y aura un an au mois de mai, il a succombé à une douleur rhumatismale qui le faisait souffrir depuis longtemps. Il laisse une assez belle fortune à ma tante et à ses trois enfants. Les deux aînés sont au collège et le dernier est auprès de sa mère. J'ai dû me rendre moi-même auprès d'elle, mais je n'ai pu y aller qu'au mois de septembre. Elle a été pendant plusieurs semaines sans pouvoir se consoler ; il a fallu que ses amis l'emmenassent chez eux, pour faire diversion à sa douleur. Elle commence à prendre le dessus ; elle s'occupe beaucoup de ses affaires, ce